



ÉDITORIAL

Cher lecteur,

L'économie mondiale maintient son rythme de croissance malgré un contexte économique et politique instable. Cette résilience témoigne d'une capacité d'adaptation des grandes zones économiques, mais aussi de l'émergence de nouveaux équilibres.

Aux États-Unis, la dynamique reste robuste, portée par une consommation solide et une Fed qui privilégie désormais l'emploi à la lutte contre l'inflation. En Europe, l'Allemagne amorce un tournant budgétaire historique : ce changement de cap ouvre des perspectives encourageantes pour l'ensemble de la zone euro et redonne de l'attractivité aux marchés européens.

Dans ce contexte, certaines thématiques d'investissement se distinguent. La défense européenne s'impose comme une opportunité structurelle de long terme, tandis que les secteurs industriels et financiers restent bien positionnés pour capter les retombées du cycle d'investissement qui se déploie. Le marché obligataire retrouve également son attrait avec des rendements attractifs.

Au-delà de ces considérations de marché, notre conviction demeure intacte : une finance responsable ne se résume pas à des exclusions de principe, mais repose sur des choix réfléchis et des critères exigeants. A quelques semaines de la COP30 au Brésil, Agric A Épargne réaffirme son engagement en faveur d'une épargne qui conjugue performance financière, responsabilité ESG et impact social concret. Nos fonds de partage participent à cet effort.

Enfin, la fin d'année approche : un moment idéal pour faire le point sur son épargne salariale et s'assurer de maximiser les opportunités avant le 31 décembre.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de ce nouveau numéro de la *Lettre financière d'Agric A Épargne* !

Patrick Leroy
Directeur Général Délégué
Agric A Épargne

LES CHOIX D'AGRIC A ÉPARGNE

■ ENTRE THÉMATIQUES STRUCTURELLES ET AJUSTEMENTS TACTIQUES

Les secteurs financiers et de la défense devraient rester porteurs en Europe, tandis que le marché obligataire retrouve progressivement son attrait grâce à des rendements redevenus attractifs

Quels sont aujourd'hui les thèmes d'investissement à privilégier ?

Les moteurs de performance qui ont porté les marchés depuis le début de l'année devraient continuer de tirer leur épingle du jeu dans les prochains mois. En effet, les secteurs financiers, de la défense et de l'industrie restent au cœur de nos allocations, portés par la mise en œuvre des plans d'investissements publics et privés à travers l'Europe.

Malgré des valorisations qui se sont appréciées, les perspectives restent favorables. La défense désormais comme une thématique structurelle de long terme : la trajectoire des budgets militaires européens tend progressivement vers 3 à 3,5 % du PIB, contre environ 2 % aujourd'hui, traduisant une phase de rattrapage historique. Ce mouvement est amplifié par une dynamique de flux

LE POINT SUR LA SITUATION

■ L'ÉCONOMIE MONDIALE MAINTIENT SON CAP MALGRÉ LES TURBULENCES

L'économie mondiale préserve son rythme de croissance proche de 3 %, malgré les tensions commerciales et une instabilité politique persistante. La question des tarifs douaniers demeure le principal sujet de vigilance. Après plusieurs accords bilatéraux et une trêve commerciale avec la Chine, le taux moyen des droits de douane converge désormais vers plus de 15 %. Un niveau élevé mais inférieur aux menaces initiales formulées au printemps dernier. Si le choc tarifaire pèse sur le commerce mondial, il n'a pas encore freiné la dynamique de fond des grandes économies.

Les États-Unis affichent une croissance soutenue : le PIB du deuxième trimestre a progressé de 3,8 % en rythme annualisé, principalement porté par la consommation des ménages. Les indicateurs d'activité restent relativement bien orientés et la confiance des entreprises demeure solide. Deux signaux appellent toutefois à la prudence : un marché de l'emploi en ralentissement et une inflation persistante autour de 3 % qui pourrait accélérer avec les effets différés des hausses de tarifs.

Face aux signaux d'affaiblissement du marché du travail, la Réserve fédérale a repris le chemin de l'assouplissement monétaire avec une première baisse de taux en septembre et une priorité donnée à l'emploi et à la stabilité de la croissance réaffirmée par son président Jerome Powell. En parallèle, la loi *One Big Beautiful Bill Act* pérennise les baisses d'impôts engagées, assurant un environnement fiscal toujours favorable pour les ménages et les entreprises. Un ralentissement économique progressif semble inévitable, mais les soutiens budgétaires et

monétaires restent suffisamment puissants pour écarter un risque de récession à court terme.

La zone euro peine à trouver son rythme, avec une croissance attendue entre 0 et 0,5 % en 2025. L'activité industrielle demeure faible et la demande intérieure se redresse difficilement. Cependant, plusieurs facteurs ouvrent des perspectives plus favorables : la baisse des prix de l'énergie et surtout, la mise en œuvre de plans d'investissement d'envergure en Allemagne. Le pays tourne la page de l'austérité avec un plan colossal de plus de 1 000 milliards d'euros sur dix ans, ciblant la défense, les infrastructures et la transition énergétique. Ce plan pourrait relancer la machine économique du pays avec des premiers signes visibles dès 2026, entraînant dans son sillage l'ensemble du continent européen. Ce regain d'activité a d'ailleurs déjà favorisé un retour des flux d'investisseurs internationaux sur les marchés européens.

La technologie et l'Intelligence Artificielle (IA) demeurent les principaux moteurs de performance des marchés actions aux États-Unis également soutenus par la vigueur économique et l'anticipation d'une politique monétaire plus accommodante. En Europe, la dynamique repose davantage sur les secteurs industriels, financiers et domestiques, mieux positionnés pour bénéficier du cycle d'investissement à venir. Cette configuration géographique différenciée devrait se maintenir à court terme.

Malgré ce tableau globalement positif, plusieurs risques demeurent. Aux États-Unis, une réaccélération de l'inflation pourrait contraindre la Fed à modérer ses baisses de taux. Par ailleurs, les investissements massifs dans l'IA font naître de fortes attentes en matière de retour sur investissements et de gains de productivité. Une matérialisation plus lente que prévu des retombées économiques pourrait peser temporairement sur les valorisations du secteur technologique.

**3 QUESTIONS À :
Emmanuelle FERREIRA
& Yann CARRE**



positive, notamment de la part d'acteurs institutionnels qui retrouvent la possibilité d'intégrer ce secteur dans leur stratégie ESG.

Entre États-Unis, Europe et Chine : où se situent aujourd'hui les meilleures perspectives ?

Le marché américain conserve son attractivité, notamment grâce à son segment technologique, et plus spécifiquement aux valeurs exposées aux infrastructures de l'écosystème IA. Si ces titres présentent également des niveaux de valorisation élevés, ceux-ci restent justifiés par une dynamique bénéficiaire solide et par l'ampleur des capitaux déployés pour le développement de cette technologie.

En Europe, les valeurs financières et domestiques continuent de bénéficier d'un environnement d'investissement favorable. Par ailleurs, les petites et moyennes capitalisations, longtemps délaissées par les investisseurs, affichent des signes de reprise encourageants après plusieurs années de sous-performance.

En Chine, malgré une conjoncture macroéconomique encore fragile, le secteur technologique suscite un regain d'intérêt. Le pays mise lui aussi sur l'essor de l'intelligence artificielle et des semi-conducteurs, soutenant l'émergence de leaders technologiques locaux. Moins chèrement valorisées que leurs homologues américaines, ces entreprises présentent un potentiel de rattrapage significatif.

Le marché obligataire retrouve-t-il enfin son souffle ?

Le mois de septembre a été marqué par une tension sur les rendements des obligations souveraines, alimentée par les inquiétudes croissantes autour du niveau d'endettement public, notamment en France. Si cet enjeu reste structurant, il semble désormais largement intégré par les marchés, dans la mesure où certains États européens empruntent aujourd'hui à des taux supérieurs à ceux des grandes entreprises les mieux notées. La volatilité des taux souverains semble néanmoins en phase de décélération et offre des points d'entrée intéressants pour les investisseurs en quête de portage à long terme.

LES CHIFFRES DU MOIS

Inflation zone euro¹



2,2%

Inflation États-Unis²



2,9%

Taux de chômage États-Unis³



4,3%

WTI³



-18%

Spread OAT – Bund⁴



78 pbs

¹ Chiffre septembre, variation sur un an glissant ² Chiffre août, variation sur un an glissant ³ Au 15/10/2025, variation depuis le début de l'année ⁴ Au 15/10/2025

ENGAGEMENT

■ MALGRÉ LES VENTS CONTRAIRES, UNE FINANCE ENGAGÉE POUR LA TRANSITION

A quelques semaines de la COP30 qui se tiendra à Belém, au cœur de la forêt amazonienne, la finance durable s'impose plus que jamais comme un levier concret d'action face aux défis climatiques et sociaux. Malgré des déclarations climatoseptiques et des tensions politiques et économiques, l'engagement des épargnants et des acteurs financiers pour une transition juste ne faiblit pas.

Défense responsable : une approche sans tabou

Dans un contexte géopolitique tendu, permettre aux fonds d'épargne de participer à la défense des territoires européens apparaît cohérent avec une approche ESG exigeante. « Le secteur de la défense est un secteur de protection, pas d'agression. En revanche, nous veillons scrupuleusement à ce que les entreprises dans lesquelles nous investissons respectent les conventions internationales : Ottawa sur les mines antipersonnelles, Oslo sur les bombes à sous-munitions, ainsi que les traités sur les armes biologiques et chimiques », précise Florence Bihour-Frezal, directrice de la stratégie ESG chez Agrica Épargne.

Une double exigence : ESG et fonds de partage

Chez Agrica Épargne, l'investissement responsable s'inscrit dans une démarche concrète. L'ensemble de la gamme d'épargne salariale intègre aujourd'hui des caractéristiques ESG, conformément à la réglementation européenne SFDR. « Notre mission est d'offrir à nos clients des supports d'investissement qui conjuguent performance et sens, en plaçant la responsabilité sociale et environnementale au cœur de notre gestion », précise Patrick Leroy, Directeur général délégué.

Fidèle à son modèle historique, Agrica Épargne se distingue aussi par ses fonds de partage, qui reversent chaque année une partie des frais de gestion à deux associations œuvrant pour la santé : Siel Bleu et Clinatéc. En 2024, près de 198 000 euros ont ainsi été versés à ces organisations. Ces contributions financent des projets à fort impact social : des programmes d'activité physiques adaptés pour plus de 300 000 bénéficiaires chaque semaine via Siel Bleu, ou encore des recherches innovantes de Clinatéc sur les maladies neurodégénératives et la régénération cellulaire post-infarctus.

En choisissant Agrica Épargne, chaque épargnant devient acteur d'une finance à impact positif. « Beaucoup ignorent encore qu'en plaçant leur épargne chez nous, ils contribuent directement à des projets qui améliorent la vie de milliers de personnes », conclut Florence Bihour-Frezal.

Pour en savoir plus :

SielBleu.org
FondsClinatéc.fr

CÔTÉ ÉPARGNE SALARIALE

■ FIN D'ANNÉE : LE MOMENT IDÉAL POUR BOOSTER VOTRE ÉPARGNE

La fin d'année approche, et avec elle une opportunité souvent négligée : optimiser son épargne salariale avant le 31 décembre. Participation, intéressement, abondement ou versements volontaires... Autant d'opportunités à saisir pour optimiser son épargne dans un cadre fiscal avantageux.

Profiter de l'abondement de son entreprise

L'abondement constitue un levier particulièrement intéressant. En complétant les versements du salarié, l'entreprise apporte un véritable coup de pouce à la constitution d'un capital. Selon les accords d'entreprise, l'abondement peut atteindre jusqu'à 300 % du montant versé dans la limite des plafonds légaux. Il serait dommage de ne pas en bénéficier.

Il est donc conseillé de bien vérifier si le plafond d'abondement est atteint et, le cas échéant, de réaliser un versement supplémentaire avant la clôture de l'année. Une démarche simple, mais souvent oubliée, qui permet de maximiser le rendement de son effort d'épargne.

Valoriser sa prime d'intéressement ou de participation

Les salariés ayant perçu une prime d'intéressement ou de participation peuvent choisir de la verser sur leur plan d'épargne salariale ou sur leur Plan d'épargne retraite collectif. Ce choix offre un double avantage : l'exonération d'impôt sur le revenu et la constitution progressive d'une épargne à long terme.

Pour les entreprises, la fin d'année représente également une période propice pour activer, si elles le souhaitent, un supplément d'intéressement, de participation ou d'abondement, dans le cadre des plafonds légaux. Ces dispositifs favorisent à la fois la fidélisation des collaborateurs et le partage de la performance collective.

Anticiper sa retraite en douceur

L'épargne salariale s'inscrit dans une démarche de long terme : alimenter régulièrement son plan d'épargne, même par de petits montants, permet de préparer sereinement l'avenir et d'améliorer son confort financier au moment de la retraite. La régularité des versements reste la clef pour tirer pleinement parti de ces dispositifs.

Vous pouvez également transférer jusqu'à dix jours de repos non pris sur votre Plan Epargne Retraite (PER) dans des conditions fiscales sociales avantageuses, parlez-en à votre entreprise.

■ ILS L'ONT DIT

Travaillons ensemble [...] pour faire en sorte que la COP30 reste dans les mémoires comme le moment où le monde a choisi l'unité plutôt que la division, l'action plutôt que l'attentisme et l'héritage plutôt que l'inertie – en changeant par choix, ensemble.

André Aranha Corrêa do Lago,
Président désigné de la COP30,
19 août 2025

Les risques d'inflation pendent à la hausse et les risques pour l'emploi à la baisse – une situation délicate.

Jerome Powell,
Président de la Réserve fédérale
des États-Unis, Jackson Hole,
août 2025

Les opinions exprimées concernant les tendances du marché et de l'économie sont celles d'Agrica épargne et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment en fonction des conditions du marché et d'autres conditions, et rien ne garantit que les pays, les marchés ou les secteurs se comporteront comme prévu. Ces opinions ne doivent pas être considérées comme des conseils d'investissement, une recommandation de titres ou une indication de négociation pour tout produit d'Agrica épargne. Le présent document ne revêt aucun caractère contractuel.

La teneur du présent document repose sur des informations obtenues auprès de sources considérées comme fiables mais non contrôlées de manière indépendante. Bien que ces informations aient été préparées de bonne foi, aucune déclaration ni garantie, expresse ou tacite concernant leur exactitude ou leur exhaustivité, n'est ou ne sera faite et aucune responsabilité n'est ou ne sera acceptée par Agrica épargne.

Avant toute décision d'investissement, il appartient à l'investisseur de s'assurer que le ou les supports considérés correspondent à sa situation financière, à ses objectifs d'investissement, à sa sensibilité au risque, ainsi qu'à la réglementation dont il relève.

Avant d'investir, l'investisseur doit impérativement et attentivement prendre connaissance de la documentation réglementaire associée au support d'investissement. Les documents d'information réglementaire des fonds gérés par Agrica épargne, Document d'Informations Clés (DIC) et prospectus, sont disponibles sur demande ou sur www.agricaepargne.com. Les performances passées ne constituent pas une garantie ou une indication des résultats futurs.

www.agricaepargne.com